



## Lettre d'information 1 du Pôle Solidarités Sociales

Depuis mai 2022 la CGT interpelle le président pour la mise en place du **SEGUR** pour tous les agents du PSS, pour la mise en place d'un **pôle remplacement**, pour la dotation à l'ensemble des travailleurs sociaux d'un **smartphone** professionnel, pour des véhicules de services....

Le **SEGUR** nous a été présenté en octobre pour information sans possibilité de négociation...

Toutefois, bon nombre de départements ont obtenu une compensation du SEGUR pour leur filière administrative via le RIFSEEP.

Grace à l'intervention des groupes politiques « la gauche 63 » et « Groupe solidaire par nature », la commission permanente qui s'est tenue le 20 mars 2023 a voté une enveloppe budgétaire de 541 842€ pour ces oubliés du SEGUR. En effet, 32 conseillers départementaux

sur 62 ont voté favorablement pour cette enveloppe supplémentaire et l'exécutif s'est engagé à entrer en négociation avec les organisations syndicales représentatives du Conseil Départemental.

A ce titre, La CGT exige que tous les agents **contractuels** travailleurs sociaux du Centre de Gestion travaillant pour le département et la filière administrative du social, titulaires ou contractuels qui n'ont pas le SEGUR puissent bénéficier d'un équivalent par une revalorisation du RIFSEEP.

***Nous apprenons, il y a quelques jours que Les travailleurs sociaux contractuels ont eu ce mois-ci l'équivalent du SEGUR et la rétroactivité !!!***

Maintenant, concernant les contractuels **la CGT** exige que le Conseil Départemental ne fasse plus appel au service intérim du Centre de Gestion et exige la pérennisation de ces postes.

Plusieurs courriers des Maisons De Solidarité (MDS) ont été envoyés à la collectivité par la filière administrative concernant la demande de revalorisation **SEGUR** :

La réponse, du 14 avril 2023, apportée par le département sur le SEGUR est que *la phase de négociation devrait se poursuivre mais le cadre, les modalités et les enjeux doivent encore être discutés et définis avec les partenaires sociaux.*

Nous sommes en juin et rien n'est encore acté quant à la compensation du SEGUR pour la filière administrative.

**La CGT** exige une négociation avec l'exécutif.

**La CGT** exige la mise en place d'un **pôle remplacement**, (promis depuis des années), pour les agents du PSS afin de limiter les risques psycho sociaux et l'épuisement professionnel.

Concernant les **smartphones**, tous les travailleurs sociaux sont dès lors équipés depuis juillet 2022.

**La CGT** a appris il y a quelques mois que la **MDS de Thiers** allait être expulsée et malgré les promesses d'un relogement rapide, nous sommes au regret de vous annoncer que le 6 août 2023 les agents et usagers seront SDF ou SBF (sans bureau fixe).

Enfin concernant le mal être et les diverses revendications énoncées dans les courriers des différentes MDS, adressés au Président, aucune réponse n'a été apporté aux agents.

Nous sommes « **fiers d'être Puydinois** » même si nos revendications ne sont pas écoutées, souvent banalisées et jamais suivies d'effet.

Malgré cela nous restons motivés pour tenter de garantir une équité de traitement aux usagers du Puy de Dôme.

Pour défendre vos revendications venter nombreux et nombreuses le 27 juin 2023 devant les marches de l'hôtel du département, le matin en HMI et l'après-midi en grève.

Syndicat La CGT du Conseil départemental 63  
Hôtel du département – 24, rue Saint Esprit – 63000 CLERMONT FERRAND  
Tél : 06.52.43.52.61 / 04.73.29.09.85 / cg63cgt@gmail.com

